

Au 1<sup>er</sup> septembre 2017, deux nouvelles affectations concernent l'ensemble des personnels :

- Le Docteur HACHANI, médecin des personnels, chargée de prévention, sera plus particulièrement en charge des personnels du 2<sup>nd</sup> degré et administratifs. (Pour mémoire, le Docteur GARNIER, médecin des personnels, exerce à mi-temps et prendra en charge les personnels du 1<sup>er</sup> degré).
- Monsieur GAUCHON prend ses fonctions de chef de la Division d'Appui et des Ressources Humaines (DARH).

### 1. Approbation de procès-verbaux

Vote : Le procès-verbal du CHSCTD du 8 juin 2017 est soumis au vote :  
 Pour : 7 (FNEC FP-FO, CGT, UNSA, SGEN CFTD, FSU)                      Contre : 0                      Abstention : 0  
 Le procès-verbal est approuvé sous réserve d'une précision concernant l'école le Bosquet aux Ulis.

Vote : Le procès-verbal du CHSCTD du 22 juin 2017 est soumis au vote :  
 Pour : 6 (CGT, UNSA, SGEN CFTD, FSU)                      Contre : 0                      Abstention : 1 (FNEC FP-FO)  
 Le procès-verbal est approuvé sous réserve d'une correction.

### 2. Situations particulières

#### Questions relevant de la collectivité territoriale

|  |   |
|--|---|
| ATHIS-MONS<br>Collège Delalande            | Un point sera fait avec des représentants de l'administration, le médecin des personnels et la collectivité territoriale. Madame la Secrétaire Générale, le médecin des personnels, la conseillère de prévention iront sur place évaluer la situation.<br>Il est souhaitable que le diagnostic de sécurité soit rapidement actualisé. |
| CORBEIL-ESSONNES<br>Collège Sédar-Senghor  | Les travaux de rénovation de la salle d'EPS ont été conduits mais s'avèrent insuffisants. La collectivité territoriale sera informée de cette situation.<br>La demande de maintien des 2 postes de médiateurs fera l'objet d'un suivi attentif.   |
| CHILLY-MAZARIN<br>Collège Les Dînes-Chiens | Les personnels ont transmis une pétition signée concernant le manque de personnel de service.   |
| MORANGIS<br>Lycée Marguerite Yourcenar     | Le système de sécurité incendie (SSI) a pris feu. La situation du matériel SSI est connue de la Région depuis 2013. Des agents SIAP sont sur place. Tout est fait pour que la sécurité incendie soit assurée localement et la remontée à la Région a été faite par l'établissement.   |
| SAVIGNY-SUR-ORGE<br>Collège Jean Mermoz    | A la suite de travaux de réfection du sol d'une classe, un enseignant a été très incommodé par les odeurs dégagées. Une autre salle de cours lui a été attribuée.<br>Les caractéristiques des matériaux et produits utilisés pour les travaux seront demandés à la collectivité territoriale.   |
| ITTEVILLE<br>Collège Robert Doisneau       | Suite à plusieurs signalements faits par un ouvrier professionnel, la collectivité territoriale a pris en compte sa situation. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour vider le local à poubelles et nettoyer le local.   |
| LONGJUMEAU Lycée Jacques<br>Prévert        | Des travaux sur site conduisent à mettre le béton à nu. Les personnels s'inquiètent sur les conditions de travail dans ces conditions et un éventuel risque de présence d'amiante.  |
| ETAMPES Lycée Geoffrey<br>Saint-Hilaire    | Madame la Secrétaire Générale se renseignera auprès de la collectivité territoriale concernant les travaux de sécurité envisagés.   |

#### Question relevant de l'administration de l'Éducation nationale

|          |   |
|----------|---|
| CIO EVRY | Les personnels du CIO d'Evry n'ont pas suffisamment de places de parking alors que leurs missions sont itinérantes. Trois places de stationnement ont été mises à disposition dans l'enceinte de la préfecture d'Evry pour les personnels du CIO, le montant de la location étant trop onéreux.<br>Il est rappelé que l'employeur n'a pas d'obligation à fournir un stationnement à ses personnels. |
|----------|---|

|  |   |
|--|---|
| Adjointes Gestionnaires  | Il est rappelé que le référent départemental pour les adjoints gestionnaires est la Secrétaire Générale de la DSDEN 91.   |
| Information des directeurs d'école sur les questions<br>- d'hygiène et sécurité,<br>conditions de travail,<br>- risques et menaces majeurs | La conseillère de prévention départementale, la chargée de mission DUERP 1 <sup>er</sup> degré et la chargée de mission risques et menaces majeurs participeront à au moins une réunion de directeurs dans chaque circonscription afin de les sensibiliser à ces différentes thématiques. |

### 3. Programme de travail 2017-2018

Le CHSCTD a reconnu comme étant un sujet transversal la thématique du bruit. En effet, tous les personnels, dans toutes les structures, sont confrontés au bruit, sous des formes diverses.

Vote : Le CHSCTD 91 décide que la thématique des visites prévues dans le programme d'activité 2017-2018 portera sur le bruit.  
Pour : 6 (CGT, UNSA, SGEN CFDT, FSU) Contre : 0 Abstention : 1 (FNEC FP-FO)

### 4. Élection du- de la Secrétaire du CHSCTD

En raison du proche départ de la Secrétaire du CHSCTD, les membres du CHSCTD sont invités à présenter leur candidature. Monsieur CARABIN, FSU, se porte candidat.

Vote : La candidature de Monsieur CARABIN à la mission de Secrétaire du CHSCTD 91 est soumise au vote  
Pour : 6 (CGT, UNSA, FSU, SGEN CFDT) Contre : 0 Abstention : 1 (FNEC FP-FO)  
Monsieur CARABIN est élu Secrétaire du CHSCTD

### 5. Déclarations

Les représentants de la FSU, de FO et de la FERC-CGT font lecture de leur déclaration. La déclaration de la FNEC-FO présente un vœu.

Vote : Est soumise au vote la demande de la FNEC-FO de faire voter à la présente séance du CHSCTD un vœu inscrit dans sa déclaration, le représentant des personnels SGEN-CFDT ayant dû quitter la séance.  
Pour : 2 (FNEC FP-FO, UNSA) Contre : 4 (CGT, FSU) Abstention : 0

Le vœu inscrit dans la déclaration FNEC-FO lue ce jour sera soumis au vote au prochain CHSCTD, en présence de tous les membres du CHSCTD.

Le Secrétaire du CHSCTD

Jean-Philippe CARABIN

La Secrétaire Générale,

Béatrice PILLI